



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transport de voyageurs

Question au Gouvernement n° 2262

Texte de la question

GREVE A LA REGIE DES TRANSPORTS DE MARSEILLE

M. le président. La parole est à M. Bruno Gilles, pour le groupe UMP.

M. Bruno Gilles. Monsieur le président, j'associe à ma question, qui s'adresse à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, mes amis députés marseillais Roland Blum, Jean Roatta, Guy Teissier et Dominique Tian.

Depuis plus de trois semaines maintenant, la Régie des transports de Marseille connaît une grève totalement injustifiée, engagée à la suite de la remise du dossier de candidature dans le cadre de la délégation de service public pour l'exploitation du futur réseau de tramway de Marseille. Cette grève est sans raison et sans fondement. En effet, y a-t-il des risques pour le statut des salariés de la RTM ? Aucun ! Y a-t-il des risques que la régie soit privatisée ? Aucun ! Y a-t-il des raisons pour bloquer Marseille et prendre en otages les Marseillais ? Aucune ! Pourtant, le conflit mené par certains syndicats, et plus particulièrement la CGT, se durcit fortement. *(Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

De nombreux agents de la RTM, qui souhaitent continuer à travailler, sont malheureusement terrorisés par certains grévistes qui n'hésitent pas à les menacer jusque dans leur vie familiale. *(Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Par crainte de représailles, ces personnes n'oseront jamais porter plainte. Il est inconcevable que 200 syndicalistes jusqu'au-boutistes empêchent une société qui compte plus de 3 000 agents de fonctionner.

Monsieur le ministre, aujourd'hui, il existe à Marseille une vraie discrimination entre ceux qui font grève et ceux qui veulent travailler. Jean-Claude Gaudin et Renaud Muselier viennent de mettre en place un service de bus de substitution protégés par la police. À ce propos, je souhaite ici rendre hommage au préfet de région et au préfet de police qui, lors des différents conflits touchant la ville de Marseille, ont fait preuve d'un grand professionnalisme.

M. le président. Monsieur Gilles, auriez-vous l'obligeance de poser votre question ?

M. Bruno Gilles. J'y arrive, monsieur le président !

Plusieurs solutions se profilent pour sortir du conflit : réquisition des chauffeurs ou vote à bulletins secrets sur la reprise ou non du travail.

Monsieur le ministre, pouvez-vous confirmer devant la représentation nationale que tout sera mis en place pour que ceux qui le souhaitent puissent travailler librement ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

M. Dominique Perben, *ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer*. Monsieur Gilles, vous avez souligné la gravité de la situation générée par cette grève par laquelle une minorité de grévistes bloque la troisième agglomération de France.

Vous avez raison de rappeler que la collectivité locale a le droit de définir, dans le cadre d'une délégation de service public, les modalités de mise en oeuvre du service public. Il n'y a aucun motif profond à ce si long mouvement de grève.

Il faut respecter à la fois le droit de grève et la liberté du travail. Voilà pourquoi il est indispensable d'organiser le plus rapidement possible un vote à bulletins secrets sur la poursuite ou non de la grève.

M. Yves Bur. Il faut instaurer le service minimum !

M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer. Si la direction de la société le souhaite, l'inspection du travail des transports sera disponible pour assurer les conditions de mise en oeuvre de cette décision qui me paraît la seule respectant à la fois le droit de grève et la liberté de travail.

Au-delà de ce conflit qui, je l'espère, se réglera le plus rapidement possible, je veux rappeler que l'expérience faite en Île-de-France et en Alsace a montré qu'il était possible de mettre en place un service garanti de qualité.

Je souhaite qu'il en soit de même le plus rapidement possible dans l'ensemble des grandes villes de France.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Gilles](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2262

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 octobre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 octobre 2005